Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 76 (1950)
Heft: 10

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Toute l'étude est basée — et ce n'est point là un de ses moindres avantages — sur un très large emploi de rapports, de valeurs adimensionnelles. Parmi celles-ci, d'une part le rapport entre l'augmentation de puissance due à l'emploi de l'installation à gaz complémentaire et la quantité de chaleur à fournir en plus du fait de la présence de cette dernière, d'autre part le rapport entre la dite augmentation de puissance et la quantité de chaleur absorbée par l'installation à vapeur de base (avec turbine à vapeur à contre-pression seule) fournissent à M. Karrer le moyen d'établir un diagramme dont on déduit facilement toutes les données susceptibles de déterminer les caractéristiques énergétiques (et par suite économiques) de combinaisons variées vapeur-air ou vapeur-gaz.

L'étude examinée comporte la discussion minutieuse des deux solutions envisagées et en outre celle de l'utilisation partielle ou totale de l'énergie mécanique produite par la turbine complémentaire pour l'entraînement d'une thermopompe.

Dans ses conclusions, l'auteur ne se borne pas à résumer les résultats techniques de son étude, mais il tire de celle-ci des déductions de portée générale en relevant les avantages que les combinaisons préconisées peuvent apporter dans le domaine du chauffage (installations de chauffage à distance, par exemple), dans celui des industries chimiques, du textile (nous ajouterons, vu son importance particulière, celui de la soie artificielle), du papier, etc., et le fait que leur généralisation contribuerait à économiser nos réserves de combustible.

Nous osons espérer que ces quelques notes, quoique bien sommaires et incomplètes, seront susceptibles de mettre en évidence la grande importance technique de l'ouvrage de M. Karrer, que l'on peut vivement féliciter pour la valeur de son travail. Nous tenons à le féliciter également de ce que, malgré ses occupations très absorbantes en sa qualité de chef de la division des turbines à gaz des Ateliers de construction Œrlikon, il ait eu le courage et la constance de mener à bien une étude aussi fouillée que la sienne et dont l'importance est au surplus manifestement accrue du fait de l'activité pratique de son auteur.

CH. COLOMBI.

The « Laboratório de engenharia civil », a short account of its work and organization. — Ministério das Obras públicas, Laboratório de engenharia civil, Lisbon 1949. — Une brochure 15×21 cm de 36 pages, figures.

Brève mais intéressante publication en langue anglaise, consacrée à l'organisation et à l'activité du Laboratoire de génie civil de Lisbonne, dans ses différents domaines d'études et de recherches : méthodes de construction, standardisation, résistance des matériaux, mécanique du sol, physique des constructions, hydraulique, essai des matériaux, analyses chimiques.

LES CONGRÈS

Deuxième congrès de l'Union internationale des architectes

Le secrétariat de la section suisse de l'U. I. A. nous prie de porter à la connaissance de nos lecteurs la lettre suivante, adressée à toutes les sections nationales de l'Union :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, pour diverses questions techniques, et notamment en raison de l'insuffisance des délais nécessaires à la préparation des rapports et du matériel d'exposition, il est apparu que la date fixée pour le deuxième Congrès de l'U. I. A. ne pouvait pas être maintenue.

En plein accord avec le président, et après consultation du comité exécutif, il a été convenu que le congrès serait *reporté à 1951*. Le comité exécutif doit se réunir le 16 mai prochain à Paris.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments confraternels.

Paris, le 30 mars 1950.

Le Secrétaire général :
P. VAGO.

3e Congrès international des Fabrications mécaniques

Bruxelles : du 18 au 23 septembre 1950

Le Comité d'organisation du Congrès international des Fabrications mécaniques a décidé de tenir son troisième congrès à Bruxelles, du 18 au 23 septembre 1950.

Les deux premiers congrès, tenus à Paris en 1948 et 1949, avaient à examiner des problèmes relevant de l'évolution de la technique et de l'accroissement de la productivité. Le troisième congrès abordera l'étude des éléments qui sont de nature à assurer la *qualité* de la production industrielle dans les fabrications mécaniques.

A cet effet, une dizaine d'exposés et de larges échanges de vues, entrecoupés de visites d'usines, développeront, dans le cadre de ce thème général, les principaux aspects de cet important problème.

Il s'agit moins d'exposés sur la précision des produits que d'une étude systématique des caractéristiques qu'ils doivent réunir pour correspondre aux besoins du marché et à sa nécessaire orientation.

Dès lors, le Congrès passera en revue divers sujets :

— la conception et la réalisation des produits, le choix des matières premières, le contrôle aux divers stades de la fabrication, l'orientation des besoins de la clientèle, son évolution graduelle, le rôle du facteur humain et même l'influence éducative de l'action des organisations professionnelles et de l'Etat dans le domaine de la qualité.

Programme détaillé des exposés et des excursions et tous renseignements peuvent être obtenus auprès de la *Société suisse des Constructeurs de machines*, Postfach, Zurich 27.

CARNET DES CONCOURS

Ecole des Arts et Métiers, à Vevey

Ouverture

Le règlement de ce concours déroge aux Principes pour les concours d'architecture (Normes 101) qui lient les membres des associations S. I. A. et F. A. S.

L'autorité compétente n'a pas tenu compte des avis de la Commission des concours et n'a pas cru devoir apporter les rectifications nécessaires au texte de son programme. C'est pourquoi les membres de la S. I. A. et de la F. A. S. (concurrents et jury) ont le devoir de s'abstenir de toute participation au Concours de l'Ecole des arts et métiers.

Pour la « Commission des concours »,
le président :
R. Christ, architecte.

Bâtiment administratif et locatif de la Banque cantonale, à Brigue, Valais

Ouverture

La Banque cantonale du Valais ouvre un concours pour l'étude d'un projet de bâtiment administratif et locatif, à Brigue.

Ce concours est ouvert à tous les architectes établis dans le canton du Valais.

Le jury est composé de MM. *K. Schmid*, architecte à Sion, président ; V. de Chastonnay, directeur de la B. C. V. ; M. Zermatten, professeur ; P. Reverdin, architecte, à Genève ; J. Iten, architecte, à Sion. (Suppléant : M. O. Schmid, Veytaux-Chillon).

Délai pour la remise des projets : 14 juillet 1950.

Pour tous renseignements, voir l'annonce publiée par ailleurs par le Département des travaux publics du canton du Valais.